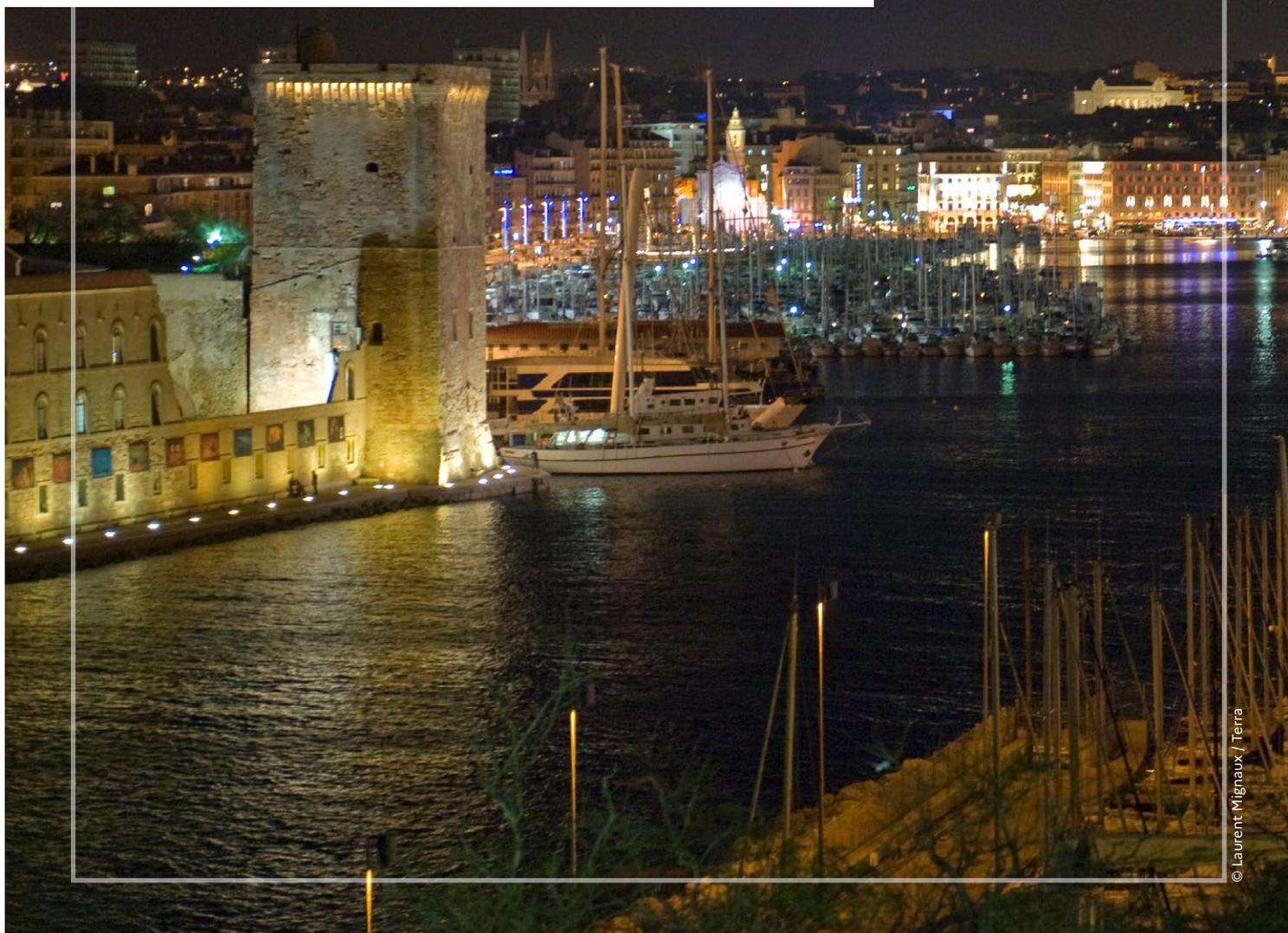


DOSSIER DE PRESSE

LE CEREMA, ACTEUR DU CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE DE L'UICN

**MARSEILLE,
DU 4 AU 11 SEPTEMBRE 2021**



LE CEREMA, ACTEUR DU CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE DE L'UICN

Du 4 au 11 septembre, le Cerema participera au congrès mondial de la nature de l'UICN à Marseille où il présentera des savoir-faire français en matière de conservation de la nature dans les projets d'aménagements et de transport. Présents au Forum d'échanges sur les solutions innovantes ainsi qu'aux « Espaces générations nature » ouverts au grand public, nos experts se tiendront à disposition de toutes et tous pour promouvoir les meilleures pratiques en matière de lutte contre les pollutions lumineuses et de maintien ou de reconquête des continuités écologiques indispensables à la nature.

Pour en savoir plus sur la participation du Cerema à l'UICN



Organisé tous les quatre ans, le **Congrès de l'UICN** (Union internationale pour la conservation de la nature) est le plus grand événement de conservation de la nature au monde. Le Congrès se déroulera à **Marseille du 4 au 11 septembre 2021**. Il rassemblera des participants issus de 192 pays : gouvernements, société civile, peuples autochtones, monde économique et milieu universitaire. Pour la première fois, le grand public sera également accueilli au sein des « Espaces Générations Nature ». Le Congrès se déroulera en présentiel et en virtuel.

Cette année, le Congrès constitue une étape cruciale pour appuyer les négociations attendues à la **15^e conférence des parties (COP15) de la Convention sur la diversité biologique**, qui permettra de définir un cadre international mettant un terme à l'érosion de la biodiversité d'ici 2030.

LE CEREMA PRÉSENTERA DEUX SOLUTIONS LORS DU FORUM

Dans le cadre du Forum de l'UICN, espace de débat public dédié aux solutions innovantes, le Cerema mettra en avant :

- Les effets de l'éclairage sur la biodiversité, et les solutions pour les atténuer (en partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle et la Métropole Nice Côte d'Azur).
- L'apport des concepts de l'éco-éthologie en matière de maintien et de restauration des continuités écologiques.

UN CONCOURS PHOTO ET DES CONFÉRENCES AUX « ESPACES GÉNÉRATIONS NATURE » OUVERTS AU GRAND PUBLIC

Le Cerema organise également deux événements à destination du grand public, sur la **thématique de la pollution lumineuse**, en partenariat avec l'Unité mixte de service PatriNat. Ces deux événements prendront place dans la partie du congrès dédiée à l'accueil et à la sensibilisation du grand public : les « Espaces Générations Nature » :

- Le Cerema présentera les photos lauréates du **concours photo** organisé sur le thème de la **pollution lumineuse**, parrainé par les photographes spécialisés Vincent Munier et Guillaume Cannat. L'exposition sera ouverte au public pendant toute la durée du congrès. Le vernissage aura lieu le **samedi 4 septembre à 20h30, sur la grande scène des Espaces Générations Nature**. À cette occasion, les prix seront remis officiellement aux lauréats et Guillaume Cannat donnera une conférence sur la photographie nocturne.
- Des experts du Cerema participeront au cycle de conférence « Les rendez-vous étoilés » où **plus de 30 intervenants** issus du milieu scientifique, de collectivités ou d'associations présenteront leurs travaux, leurs réflexions et leurs perspectives autour de la thématique de la pollution lumineuse, de ses effets sur la biodiversité et sur l'homme, et des efforts mis en place ou à dessiner pour la maîtriser.

Par ailleurs, le Cerema contribue à l'animation "opération océan" du Ministère de la Mer : 4 joueurs sont guidés par un animateur pour développer de façon durable leurs activités sur un plateau de jeu représentant un paysage maritime et côtier. Au travers d'aires marines protégées, d'événements imprévus, de négociations entre joueurs, le développement durable est l'objectif final.

CONSERVATION DE LA NATURE DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET DE TRANSPORT : LE CEREMA UN EXPERT DE RÉFÉRENCE

Le Cerema est un expert public de référence en France et à l'international en matière d'aménagement, de transport ou encore de gestion des risques naturels pour les espaces terrestres, côtiers et maritimes. Nos experts sont mobilisés sur la préservation de la **biodiversité en interface avec la ville, les infrastructures et plus largement l'aménagement des territoires**. Le Cerema travaille aux côtés de l'État français, des collectivités territoriales et des entreprises privées sur des enjeux clés comme l'artificialisation des sols, le recul du trait de côte ou le recours aux solutions fondées sur la nature pour faire face aux enjeux du changement climatique.

Dans tous ses projets, méthodes et outils, **le Cerema porte la priorité de l'adaptation des territoires au changement climatique**. Il propose par exemple des stratégies et méthodes de végétalisation de la ville pour lutter contre les effets des îlots de chaleur urbains, des pratiques de désimperméabilisation des sols pour une meilleure gestion des eaux pluviales.

Ses experts et chercheurs travaillent sur les **solutions fondées sur la nature** notamment pour la préservation des zones humides, la nature en ville et ses bénéfices. Ils contribuent au rétablissement de **continuités écologiques** avec la lutte contre la **pollution lumineuse** et le déploiement de trames noires, la constitution de trames vertes et bleues ou encore **l'évaluation environnementale** des projets de transport et d'aménagement.

Pour en savoir plus sur le Cerema



POLLUTION LUMINEUSE ET BIODIVERSITÉ: L'APPROCHE DU CEREMA



© Cerema

L'évolution du vivant a toujours été structurée par une alternance de jour et de nuit. Certains **animaux nocturnes** possèdent des spécificités qui leur permettent de voir et se diriger dans l'obscurité, en optimisant la luminosité naturelle du ciel étoilé et de la lune, en produisant leur propre lumière ou encore en se repérant grâce aux étoiles. Cette partie du vivant, loin d'être marginale, concerne environ **28 % des vertébrés et 64 %** des invertébrés, qui sont en tout ou partie nocturnes et dépendent donc d'une nuit de qualité.

Ces dernières décennies, les **éclairages artificiels** ont été considérablement multipliés, associés à l'urbanisation de nos territoires. Cette pollution est devenue un phénomène planétaire et continue de **croître chaque année de 2 à 6 %¹ par an** selon les estimations. À l'échelle mondiale, on estime qu'un tiers de l'humanité ne peut plus observer la Voie Lactée, notre galaxie. Cette lumière représente des consommations d'énergie importantes, elle perturbe l'observation du ciel étoilé ainsi que la faune, la flore et les écosystèmes. C'est ce que l'on appelle la pollution lumineuse.

La pollution lumineuse revêt différentes formes (halos lumineux, éblouissements, luminosité ambiante, ...). Les **conséquences sur la biodiversité** sont désormais bien documentées dans la littérature scientifique, pour de nombreux organismes et à différentes échelles du vivant. Certains effets sont de mieux en mieux connus depuis plus d'un siècle, comme les **pièges mortels** que constituent les ponts et immeubles éclairés pour les oiseaux en migration. L'éclairage artificiel nocturne peut aussi bien **perturber les cycles biologiques** que le métabolisme, la reproduction, les déplacements ou encore la communication des espèces, de faune comme de flore. Il altère les équilibres subtils entre les proies et

leurs prédateurs ou entre les végétaux et leurs pollinisateurs. Il crée une **fragmentation des paysages nocturnes** en formant des barrières infranchissables.

COMMENT AGIR?

Pour lutter contre ce problème, il faut tout **d'abord s'interroger systématiquement sur nos besoins** en éclairage et viser la sobriété. Lorsqu'un besoin d'éclairer est identifié, il faut alors éclairer au plus près de ce besoin en jouant sur plusieurs paramètres tels qu'un niveau d'éclairage adapté aux usages, une modulation de l'éclairage dans le temps (détection de présence, extinction en milieu de nuit, etc.), des lumières chaudes voire orangées ou encore des éclairages strictement dirigés vers la zone à éclairer (et donc vers le bas essentiellement). De cette façon il est possible de réduire fortement la pollution lumineuse et de réaliser des économies substantielles tout en n'entraînant pas ou peu de pertes pour nos usages humains.

Le **concept de trame noire**, après les trames verte et bleue, apparaît depuis quelques années: il s'agit d'aménager un **corridor écologique nocturne sans pollution lumineuse**.

En France, la prise en compte de la trame noire dans tout projet d'aménagement est une **nécessité réglementaire**, renforcée depuis la loi biodiversité de 2016. La publication de l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses a édicté des mesures concrètes de mise en œuvre de la lutte contre la pollution lumineuse.



Pour en savoir plus, décryptage de l'arrêté ministériel « nuisances lumineuses »

1 - Source : <https://advances.sciencemag.org/content/2/6/e1600377/tab-figures-data>

PARTOUT EN FRANCE, EN MÉTROPOLE ET EN OUTRE-MER, LE CEREMA MET SON EXPERTISE AU SERVICE DES TERRITOIRES POUR LES ACCOMPAGNER DANS LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE DANS LEURS PROJETS D'AMÉNAGEMENT.

Aménagement, urbanisme, biodiversité, éclairage: une série de fiches pratiques

Cette série de fiches a pour but d'inciter à une nouvelle approche de l'éclairage, en intégrant les enjeux de biodiversité, d'usage et d'économie d'énergie.

Une trame noire à Nantes

Avec Nantes Métropole, le Cerema travaille à la mise en œuvre d'une trame noire, un corridor nocturne sans lumière artificielle. Il produit aussi des méthodes pour créer des passages à faune, et étudie la mise en œuvre des continuités écologiques.

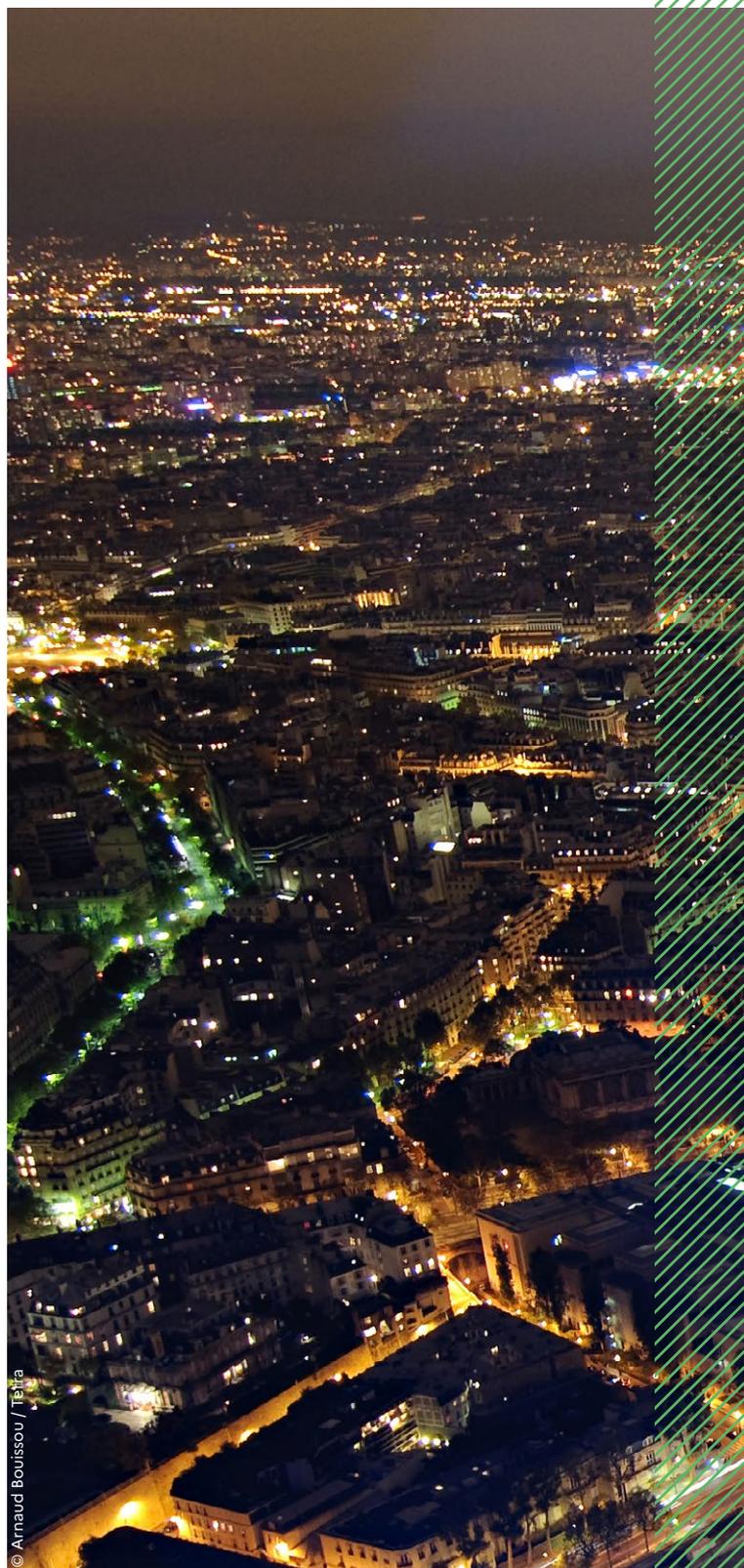
Agir contre la pollution lumineuse et favoriser la trame noire en Hauts-de-France

L'étude conduite par le Cerema présente un état des lieux des actions entreprises en Hauts-de-France pour lutter contre les nuisances lumineuses. Il présente la démarche de mise en œuvre d'une trame noire pour planifier les actions de protection des corridors écologiques nocturnes et de gestion de l'éclairage et différents types d'actions: sur les températures de couleur, sur les types de luminaires, sur les paysages nocturnes, ainsi que la mise à disposition d'outils pour les collectivités.

Comment concilier éclairage et biodiversité? Une étude de cas menée par le Cerema à la Réunion

Cette étude apporte des réponses scientifiques, techniques et organisationnelles aux collectivités, aménageurs, gestionnaires d'espaces naturels, services instructeurs, etc.

”
Pour en savoir plus sur la pollution lumineuse



© Arnaud Bouissou / Teïra

OUTILS ET MÉTHODES DU CEREMA POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

Un projet H2020 AU CROISEMENT DES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ ET DE GESTION DES INFRASTRUCTURES

Dans l'objectif de mieux prendre en compte et préserver la biodiversité dans la construction et la gestion des infrastructures, le projet de recherche européen H2020 BISON vise à améliorer les connaissances et les pratiques. Le Cerema est l'un des 39 partenaires du projet, aux côtés de l'Office Français de la Biodiversité, (OFB), l'université Gustave Eiffel, les ministères des transports et de l'environnement de plusieurs pays européens, etc. Le Cerema sera plus particulièrement impliqué dans le volet 3 du projet, qui vise à **identifier et décrire à l'aide d'indicateurs les bonnes pratiques et les technologies** utilisées dans les pays partenaires. Le projet s'intéressera notamment aux solutions fondées sur la nature parmi un panel de solutions qui permettent d'intégrer les enjeux de biodiversité dans le domaine des infrastructures. Des acteurs clés impliqués sur ces enjeux seront interrogés dans les différents pays participants au projet.



Le Cerema, SPÉCIALISTE DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Le Cerema mène des travaux dans le domaine de l'**écologie routière**. En effet, les réseaux de transport entraînent des collisions avec les animaux qui tentent la traversée et rompent les continuités écologiques. L'écologie routière s'intéresse aux moyens d'évaluer ces impacts, de les éviter, de les réduire, ou si nécessaire de les compenser.

Expert en matière d'infrastructures, depuis leur conception jusqu'à leur entretien, le Cerema accompagne les maîtres d'ouvrage et les gestionnaires dans le cadre :

- des mesures compensatoires ;
- de la mise en œuvre des continuités écologiques, de leur gestion et de leur restauration ;
- de la mise en place des différents types de passages à faune afin que ceux-ci soient les plus efficaces possible.

À paraître prochainement aux éditions du Cerema : GUIDE DES PASSAGES À FAUNE

Très richement illustré, ce guide très complet aura pour objet d'aider et de faciliter la prise en compte des enjeux de continuité écologique lors des différents projets d'aménagement d'infrastructures linéaires de transport. Il constitue notamment une réactualisation des anciens guides de référence. Il s'adresse aux opérateurs d'infrastructures mais plus largement à ceux qui sont concernés par la préservation de la biodiversité dans un contexte de développement des infrastructures de transport.

Restaurer les continuités écologiques

POUR LES AMPHIBIENS

Le Cerema est l'un des partenaires coordinateurs du projet de recherche AMPHILTe, intégré à un programme de recherche plus vaste appelé « Life », qui vise à restaurer les continuités écologiques pour les amphibiens et à réduire l'impact des infrastructures de transport.

Ce projet de recherche multipartenarial porte sur dix sites Natura 2000, en France, au Danemark et en Pologne, sur quatre régions géobiographiques (océanique, continentale, alpine, méditerranéenne). Plusieurs dizaines de sites à forts enjeux en termes de présence d'amphibiens sont étudiées, afin de comprendre comment réduire l'impact des infrastructures sur les espèces.

Adapter la gestion des bords de route POUR PRÉSERVER LES INSECTES POLLINISATEURS SAUVAGES

Ce guide de recommandations à destination des gestionnaires d'autoroutes et de routes s'inscrit dans le cadre du plan national d'actions (PNA) « France Terre de pollinisateurs pour la préservation des abeilles et des insectes pollinisateurs sauvages » 2016-2020. Cette publication a pour ambition de proposer et de détailler un ensemble de solutions de gestion adaptées aux pollinisateurs sauvages, dans le cadre des actions de gestion raisonnée des dépendances vertes. Elle s'appuie sur les différents travaux de recherche menés depuis dix ans sur la thématique des pollinisateurs sauvages et plus globalement sur les pratiques de gestion différenciée des espaces végétalisés, en particulier des bords de routes.



© Thierry Degen / Terra

Protection des amphibiens : LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION PARTAGÉE EN BRETAGNE

Depuis mi-décembre et jusqu'à mi-mars, la route départementale **RD28 est fermée afin de protéger les espèces d'amphibiens** qui sont en période de **migration** pour rejoindre leurs habitats de reproduction se trouvant de l'autre côté de la route. Pendant cette période une **démarche participative** impliquant les collectivités, les associations de défense de l'environnement et les riverains est lancée afin de choisir la meilleure solution pour préserver la biodiversité sans nuire aux populations locales de ce territoire.

En juillet dernier, une convention de partenariat a été signée entre la commune de Lamballe-Armor, la communauté d'agglomération Lamballe Terre & Mer, le Conseil départemental des Côtes d'Armor et le Cerema.

ERC- Lynx, UN PROJET POUR ÉVITER LES COLLISIONS VÉHICULES-LYNX

Le Cerema participe au projet de recherche destiné à **Éviter, Réduire et Compenser** la mortalité du Lynx en raison du risque de collisions avec les véhicules. Le projet de recherche ITTECOP ERC-Lynx vise à maintenir et améliorer la connectivité écologique entre les habitats du Lynx boréal en France. L'enjeu est de créer un outil de modélisation aidant les techniciens et décideurs à l'échelle des territoires concernés à la mise en œuvre des politiques d'aménagement en particulier, la Trame Verte et Bleue.



© Pauline Carret



Protéger les grands cétacés VIS-À-VIS DU RISQUE DE COLLISION AVEC LES NAVIRES EN MÉDITERRANÉE

Parmi les pressions qui s'exercent sur le milieu marin, le trafic maritime est identifié comme une menace pour le maintien dans un bon état de conservation des cétacés, particulièrement les grands mammifères que sont le rorqual commun et le grand cachalot. Fort de ce constat, la France est à l'initiative de la soumission auprès de l'Organisation maritime internationale (OMI) d'un projet de zone maritime particulièrement vulnérable (ZMPV) pour le bassin Nord-ouest méditerranéen. Cette démarche est justifiée par le caractère international des navires et par une concentration particulière de mammifères marins dans cette zone, ainsi que par la pluralité des États souverains concernés: la France, mais aussi l'Italie, l'Espagne et Monaco. Le Cerema réalise une étude préparatoire qui caractérise le risque de collision des cétacés par les navires et indique les mesures qui pourraient être envisagées sur la zone pour limiter ce risque et contribuer ainsi à une navigation plus sûre et une plus grande protection des populations de mammifères marins.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONTACT PRESSE

Pauline Carret Responsable Communication Environnement et Risques - 0617911306
presse@cerema.fr

www.cerema.fr

 [@CeremaCom](https://twitter.com/CeremaCom)

 [@Cerema](https://www.linkedin.com/company/Cerema)